

BÂTISSONS L'AVENIR

PRINTEMPS 2019

LA LETTRE DES MÉTIERS DU CARRELAGE, DE LA CONSTRUCTION BÉTON ARMÉ, DES ENDUITS, DE LA MAÇONNERIE, DES REVÊTEMENTS EN RÉSINE ET DES SOLS INDUSTRIELS



ÉDITORIAL

L'ART DE JETER LE BÉBÉ AVEC L'EAU DU BÉTON

Si seulement nos responsables politiques usaient du bon sens comme ils usent (et abusent) du sens de la formule... Les débats verseraient moins souvent dans la caricature. Las! une fois encore, nous n'y échapperons pas. Ainsi donc, selon Jean-Louis Missika, adjoint à la maire de Paris chargé notamment de l'urbanisme, de l'architecture et des projets du Grand Paris, « le béton est au bâtiment ce que le diesel est à l'automobile ». Ces propos, qui jettent l'opprobre sur toute la filière minérale, ne démontrent qu'une chose : une totale méconnaissance des réalités du secteur. Outre qu'il méprise un tissu d'entreprises locales, impliquées, vecteurs d'emplois et d'insertion sociale, il ignore totalement les efforts engagés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en cohérence notamment avec la future réglementation environnementale. Les développements menés actuellement promettent des ciments à basse empreinte carbone, permettant des réductions de moitié des émissions de CO₂ comparé à un CEM I. On ne parle pas de science-fiction : les travaux de normalisation sont en cours pour garantir leurs qualités essentielles : performance et durabilité. N'oublions pas également les pro-



grès rapides en termes d'économie circulaire. À force d'études et de chantiers expérimentaux, le projet national Recybéton a permis de clarifier les conditions dans lesquelles il est possible de réutiliser le béton déconstruit pour en fabriquer un nouveau, tout aussi satisfaisant en termes de performances techniques et économiques. De nombreux maîtres d'ouvrage, non dogmatiques et engagés dans d'ambitieux projets de requalification urbaine, ont été séduits par cette perspective, notamment par l'économie de ressources qu'elle promet. Mieux : le béton pourrait, à moyen terme, devenir un puits de carbone. En effet, un nouveau projet de recherche baptisé « FastCarb » vise

à exploiter et amplifier la capacité naturelle des granulats de bétons recyclés à stocker le CO₂ atmosphérique. Selon les chercheurs, 10 à 15 % des émissions de gaz carbonique liées à la production du béton pourraient ainsi être captées par le matériau lui-même.

Certes, ce n'est pas pour demain, Fascarb doit durer trois ans. Mais il serait opportun que les responsables politiques n'oublient pas que le problème du réchauffement climatique ne se traite pas seulement à l'échelle franco-française. Et qu'au lieu de céder à la facilité de l'outrance, ils seraient mieux avisés de soutenir les initiatives porteuses pour l'exportation de savoir-faire hexagonaux. ■

SOMMAIRE

02
03

LA VIE DES UNIONS

- Comment la maçonnerie virtuelle devient une réalité
- Nouvelle nomenclature Qualibat : les sols coulés gagnent en visibilité

04
05

LA PAROLE À :

Philippe Gruat, président de la filière béton « Nous sommes tous mobilisés pour la RE 2020 »

06
07

À VOS CÔTÉS

- Enduits
- Olympiades des métiers
- Prévention
- Certification
- Zoom sur...
- En bref



VOS RENDEZ-VOUS

17 AVRIL

Rencontre technique du Pôle construction Paris IDF, Qualité des parements en béton, pose de carreaux de grande dimension...
FFB Grand Paris, 8 h 30

23 AVRIL

Études de sol et balcons en béton,
FFB Pyrénées-Orientales, Perpignan, 18 h

25 AVRIL

Rencontre des carreleurs Isolation des sols à l'aide de polyuréthane projeté,
FBTP du Vaucluse, Avignon, 17 h

26 AVRIL

Rencontre des carreleurs Isolation des sols à l'aide de polyuréthane projeté,
FFB PACA, Aix-en-Provence, 9 h 30

7 MAI

Journée de la chambre syndicale maçonnerie gros œuvre de la FBTP des Pyrénées-Atlantiques,
Bayonne, ETS Etchegintza

21-23 MAI

Salon Preventica, Santé et sécurité au travail,
Paris, parc des expositions de la porte de Versailles

24 MAI

Fête des métiers, FFB Somme,
Amiens, 10 h

Rencontres des métiers du gros œuvre



Du 12 au 14 septembre 2019 à Bordeaux
Inscription sur www.rmgo.fr



EN BREF

Un amendement pour le NF DTU 55.2

Le NF DTU 55.2 « Revêtements muraux attachés en pierre mince » est entré en révision. Un amendement est réalisé suite à l'arrêt des avis techniques d'attaches des murs doubles référencés dans la norme. Le but est d'intégrer les exigences minimales à respecter pour la conception et le dimensionnement des pattes de fixation.

AIPR et habilitation électrique

Suite à la modification de l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité des réseaux, l'employeur peut depuis le 1^{er} janvier 2019 délivrer l'AIPR (autorisation d'intervenir à proximité des réseaux) sur la base d'une habilitation électrique aux opérateurs concernés par les travaux strictement aériens sans impact sur les réseaux souterrains (grutiers et conducteurs de PEMP).

Mise à jour des CPT chapes fluides

Les cahiers de prescriptions techniques (CPT) des chapes fluides à base ciment (cahier 3774) et sulfate de calcium (cahier 3578_V3) ont été révisés. Les nouvelles versions seront disponibles sur le site du CSTB en fin d'année.

Carnet de commandes des entreprises de gros œuvre

Au cours du dernier trimestre les carnets de commandes du mois de janvier 2019 enregistrent une très légère baisse : -0,2% par rapport à octobre 2018. Les carnets de commandes des entreprises de 21 à 50 salariés augmentent de 1,6%. Ceux des entreprises de 51 à 200 salariés affichent une hausse un peu moins marquée de 1,3%. En revanche, les carnets de commandes des entreprises de plus de 200 salariés ressortent en baisse (-1,2%) tout comme ceux des entreprises de 10 à 20 salariés (-1,8%). Les carnets de commandes s'établissent en moyenne à 7,1 mois ; ils varient de 4,9 mois pour les entreprises de 10 à 20 salariés à 12,3 mois pour celles de plus de 200 salariés. Sur un an, l'indicateur (base 100 en mai 1982) est en hausse de 4,8%.

UMGO

COMMENT LA MAÇONNERIE VIRTUELLE DEVIENT UNE RÉALITÉ

Apprendre à monter un mur maçonné en réalité virtuelle va bientôt être possible grâce à l'initiative de la FFB Grand-Est avec le soutien de l'UMGO-FFB.

Un stock de blocs béton, ou de briques de terre cuite, une brouette remplie de mortier ou un seau pour éviter les déplacements trop fréquents, un seau de colle avec son rouleau, une truelle, un niveau et un cordeau : voici ce dont vous disposez lorsque vous apparaissez sur ce chantier virtuel. Libre à vous de choisir ensuite si vous voulez monter un mur en briques à joints minces ou en blocs béton à joints épais.

En fait, vous portez un casque de réalité virtuelle, des gants équipés de capteurs et vous êtes dans un bureau, une salle de formation ou sur un stand de la FFB lors d'un salon du BTP. Basé sur les vidéos UMGOTUTO « les bons gestes en maçonnerie », cet outil de formation à la pose de blocs est en cours de développement. À la manœuvre, l'IFRB Grand-Est (Institut de formation de la région Grand-Est) qui a su mobiliser des fonds européens et régionaux à la mesure de ce défi. À terme, ce projet couvrira la maçonnerie à joint mince et la maçonnerie à joint épais, la pose de menuiseries extérieures, la pose de cloisons en plaques de plâtre, la pose d'isolation par l'extérieur et la couverture par pose d'élé-



ments d'étanchéité et de tuiles. À l'heure où les centres de formation peinent à boucler leur budget et où les prix des matériaux augmentent parfois de manière imprévisible, ce nouvel outil ne remplacera certes pas la formation *in situ*, mais peut en être un complément efficace et offrir certains avantages logistiques. L'intérêt réside surtout dans l'apprentissage des diffé-

rentes étapes, depuis la pose du mortier, au calage jusqu'à la vérification de la linéarité des blocs. Le poids des blocs n'est pas encore ressenti par le *player* mais leur gabarit est respecté : il faut tendre les bras et maintenir une distance constante entre les mains pour ne pas le laisser tomber.

MAÇONNERIE GAME

Cet outil permettra de proposer aux centres de formation et aux entreprises de compléter la formation des maçons, que ce soit pour les jeunes apprentis, pour les intérimaires ou pour les adultes en reconversion. Il peut aussi permettre de réaliser un test de performance en mesurant la rapidité et la précision d'exécution. Enfin il pourra servir de démonstration du métier de maçon lors des sélections régionales ou des finales nationales des Olympiades des métiers ou sur un salon d'orientation. Quand des centaines de collégiens arpentent les allées des Olympiades, les stands les plus populaires sont toujours ceux qui sont munis d'animation en réalité virtuelle. Un moyen efficace et ludique de faire découvrir aux jeunes des métiers passionnants. ■

UNECB

LES CARRELEURS ACCUEILLENENT UNE NOUVELLE COMMISSION POLYURÉTHANE PROJETÉ

Le conseil d'administration de l'UNECB-FFB de décembre 2018 a approuvé le projet de création de la nouvelle commission technique « polyuréthane projeté » au sein de l'Union. Cette commission est créée afin de permettre à tous les acteurs de la profession de travailler ensemble sur l'évolution et la valorisation du métier de l'isolation en polyuréthane projeté. Christian Moricet, le 1^{er} vice-président de l'UNECB-FFB, a été nommé président de la commission qui est composée : des entreprises de carrelage, de projection de polyuréthane adhésives à la FFB ; des responsables de réseau ;

des formulateurs et des industriels. L'Union des métiers du plâtre et de l'isolation de la FFB sera également sollicitée lorsque les sujets sur les combles et les murs seront abordés. La commission se réunira trois fois par an. L'objectif est de traiter les problématiques sui-

vantes : la formation (valorisation des compétences des professionnels qui appliquent le polyuréthane projeté), la prévention (solutions de traitement des déchets issus des chantiers) et la technique (création de fiches techniques et de guides techniques). ■

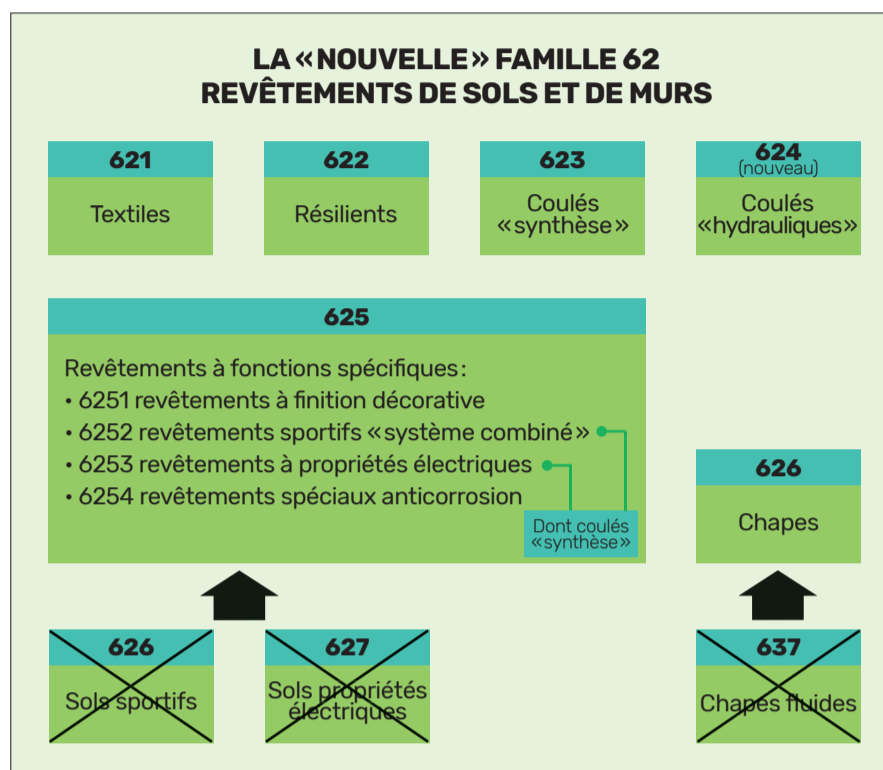
La projection de polyuréthane est une solution de plus en plus utilisée sur les chantiers, notamment pour isoler les planchers sous chapes ou dalles. Plusieurs entreprises membres de l'UNECB-FFB ont déjà les deux activités : carrelage et projection de polyuréthane.

SFMR

NOUVELLE NOMENCLATURE QUALIBAT LES SOLS COULÉS GAGNENT EN VISIBILITÉ

La refonte 2019 de Qualibat repositionne la nomenclature comme outil de sélection à usage des maîtres d'ouvrage privés, professionnels ou particuliers. Pour l'activité 62, « Revêtements de sols et de murs », la segmentation, plus cohérente, des activités en fonction de la nature des revêtements a bénéficié aux revêtements de sols coulés.

Le regroupement par familles a également permis, par le rattachement de qualifications esseulées, de supprimer les anciennes rubriques 624, 626, 627, 635, 637 pour une hiérarchisation plus pertinente (voir schéma ci-contre). Les sols coulés à base de résine de synthèse restent sous la numérotation 623 et les trois qualifica-



tions principales sont maintenant regroupées : 6232 technicité confirmée, 6233 technicité supérieure et 6234 pour locaux à risques identifiés, technicité exceptionnelle. Les liants hydrauliques font leur entrée. La numérotation 624 regroupe la création d'une qualification : revêtements coulés à base de liants hydrauliques (6241, aspect béton ciré) et le déplacement de la qualification : revêtements poncés coulés en matériaux naturels (6242) qui gagne ainsi en visibilité. Les exigences complémentaires ont fait l'objet d'une attention particulière et ont été renforcées. Par exemple, les attentes du « reportage photographique » sont très précises afin de donner un cadre aux demandeurs. ■

UNESI

LE BÉTONNAGE PAR TEMPS CHAUD

Le béton au jeune âge est sensible à la chaleur. L'élévation de la température accélère la prise et le durcissement, provoquant ainsi l'évaporation de l'eau de gâchage qui peut donc avoir une incidence défavorable sur les caractéristiques du béton durci.

La révision en cours du DTU 13.3 introduit de nouvelles préconisations vis-à-vis des conditions climatiques lors de la mise en œuvre du dallage. En effet elles peuvent avoir une grande influence sur la qualité finale du béton. Il convient de se préoccuper de cette sensibilité aux températures élevées dès la préparation du béton, puis pendant son transport, sa mise en œuvre, son durcissement et sa cure jusqu'à maturité. En règle générale dès que la température ambiante prévisible sur chantier est comprise entre 32 °C et 40 °C, les dispositions décrites dans les spécifications d'exécution faisant partie des documents particuliers du marché sont

prises en complément de celles relatives à la cure du béton. Ces dispositions peuvent être, par exemple, une formulation de béton adaptée, l'utilisation d'eau refroidie, la mise en place d'horaires de bétonnage adaptés. Lorsque la température du béton augmente, sa demande en eau s'accroît et sa maniabilité baisse. La solution d'ajouter de l'eau pour pallier cette perte d'ouvrabilité est à proscrire car elle entraîne une dégradation de la qualité du béton et une baisse sensible de la résistance mécanique du matériau. Il est donc important d'anticiper l'évolution climatique avant la mise en œuvre et de prendre les dispositions nécessaires. ■



UNEEF

LE CQP ENDUISEUR-FAÇADIER INTÈGRE L'ITE

Lors du renouvellement du CQP en 2018, l'UNEEF a souhaité intégrer dans le parcours de formation un nouveau module sur le procédé des enduits sur isolants.

Le CQP Enduiseur-façadier est exigeant, tant pour les stagiaires que pour les organismes de formation. Géré au niveau national par l'UNEEF-FFB, c'est un CQP qui comprend 400 heures en moyenne. La partie « Enduit sur ITE » vient d'être intégrée afin de venir répondre aux besoins des entreprises. Pour ouvrir ce CQP, les centres de formation doivent se conformer à deux cahiers des charges. Le premier précise le contenu de la formation et de la certification ; il impose par exemple une validation des formateurs, qui doivent faire un stage de perfectionnement en entreprise. Le second fixe les prérequis des plateaux techniques, comme un atelier chauffé ou encore la possession d'équipements pour le travail en hauteur. En contre-



partie du respect de ces cahiers des charges, le Syndicat national des mortiers industriels (SNMI), livre gracieusement 20 t d'enduits et 100 m² d'ITE. De son côté, la Fédération française des tuiles et briques (FFTB) apporte également une contribution gracieuse avec la mise à disposition des éléments maçonnés permettant la réalisation des supports d'exercices. ■

Pour en savoir +

www.uneeffbatiment.fr

LA PAROLE À

« NOUS SOMMES TOUS MOBILISÉS POUR LA RE 2020 »

Philippe Gruat, président de la Filière Béton



C'est en novembre 2015, dans le cadre de la stratégie nationale « bas carbone », que la France s'est fixé comme objectif de réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.

La loi de transition énergétique exige dès lors la prise en compte des émissions de GES afin d'établir la performance de chaque construction neuve.

Pour le ciment, et donc indirectement le béton, l'enjeu est de taille, mais des solutions existent et, d'amont en aval, la filière béton se mobilise.

Comment la Filière Béton se prépare-t-elle à la future RE 2020 notamment en matière d'empreinte carbone ?

PG : La filière a d'ores et déjà effectué des progrès considérables en matière d'empreinte carbone des produits à base de ciment, grâce notamment à l'utilisation de combustibles de substitution et la préservation de l'énergie fossile nécessaires à la production du ciment. En 2017, le taux de substitution par des déchets combustibles atteint 44 %, abaissant d'autant les émissions de carbone. Cet effort va se poursuivre avec le développement de nouveaux ciments à basse empreinte carbone et, à plus long terme, des projets de rupture sur le captage, stockage et valorisation du carbone. Le béton s'inscrit parfaitement dans l'expérimentation « E+C- », compte tenu des progrès que je viens d'évoquer et d'une véritable dynamique d'innovation visant à contribuer à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (toiture

terrasse végétalisée, bétons isolants structurels, blocs coffrant isolants, murs à coffrage et isolation intégrés). De plus, le béton joue un rôle essentiel pour la promotion d'un modèle de développement local basé sur l'économie circulaire.

En se concentrant sur les seuls indicateurs Énergie et Carbone, ne risque-t-on pas d'oublier d'autres enjeux ?

PG : En effet, il est fondamental de ne pas laisser de côté les autres exigences : au-delà de l'énergie et du carbone, la résilience d'un bâtiment par rapport aux aspects sismiques et à la sécurité incendie reste fondamentale. De même, la durabilité, la qualité de l'air intérieur et l'acoustique, dont les impacts lorsqu'ils sont mal maîtrisés constituent une nuisance très importante pour nos concitoyens et restent des enjeux majeurs. Tout est une question de bon sens : le bon matériau au bon endroit en tenant compte toujours de la réalité, de la culture locale. Il est également

fondamental de respecter les règles de l'art en matière de mise en œuvre. Il y a en France de très grands savoir-faire dans les métiers liés à la mise en œuvre du béton sur lesquels il faut continuer de s'appuyer en les valorisant.

Quels sont les leviers et outils d'analyse mis en place par la filière pour s'acheminer vers la RE 2020 ?

PG : Nous devons impérativement disposer des bons outils pour évaluer la performance environnementale réelle de nos solutions constructives. Les FDES (fiches de déclaration environnementale et sanitaire) doivent, à ce titre, être approfondies. BETie, premier outil de calculs des impacts environnementaux pour le domaine des matériaux de construction, et plus particulièrement du béton, mis au point par le SNBPE et la FIB, permet de générer une fiche adaptée et précise pour chaque produit. Le Cerib fournit également aux industriels du béton une aide considérable sur ce sujet. De plus, le projet national

Recybéton visant à développer la part de bétons de déconstruction valorisée dans des nouveaux bétons va offrir à terme de nouvelles opportunités de valorisation « matière » des déchets. Dans l'immédiat nous savons que l'utilisation de granulats recyclés au-delà de ce qui est actuellement prévu par la norme est une piste envisageable. On a d'ailleurs récemment vu apparaître des bétons recyclés, issu à 100 % de démolitions. Par ailleurs, les fines de béton de démolition n'étant pas carbonatées, comme l'est le calcaire traditionnellement utilisé, leur recyclage en cimenteries permet d'abaisser d'autant les émissions de CO₂ lors de la phase de cuisson du clinker (résultat du projet national Recybéton). Au final, Recybéton ouvre la porte à la création d'un écosystème industriel de proximité où les déchets des uns deviennent les matières premières des autres : une économie circulaire efficace et vertueuse.

Et en complément du recyclage on parle maintenant de stockage de carbone ?

PG : En effet, pour aller plus loin, il y a également des travaux importants en cours sur le stockage du CO₂ et notamment la carbonatation des granulats de bétons recyclés avec le projet national Fastcarb. Selon les évaluations, 10 à 15 % des émissions liées à la production de clinker seraient neutralisées par le procédé de carbonatation accélérée de Fastcarb. Dans la même veine, les process industriels (compactage élevé du béton, traitement thermique, etc.) contribuent également à l'utilisation optimale des liants à plus faible empreinte carbone. Enfin, le BIM, qui rassemble tous les acteurs de façon collaborative, dès la conception, doit permettre de mettre plus d'intelligence collective dans les projets avec une approche globale et une généralisation de l'écoconception. ■

ZOOM SUR...

L'EXPÉRIMENTATION « E+C- » LIVRE SES PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Dans un futur proche, la RT 2012 sera remplacée par la RE 2020, une réglementation « environnementale » pour tous les bâtiments neufs. À la différence de sa devancière, cette nouvelle réglementation prendra en compte les émissions de gaz à effet de serre du bâtiment sur tout son cycle de vie. Les bâtiments seront classés selon 4 niveaux de performance énergétique (E1 à E4) et 2 niveaux d'émissions de CO₂ (C1 et C2). Mise en place depuis 2016, l'expérimentation « E+C- » vise à tester la méthode de calcul

et les niveaux de performance de projets en cours ou achevés auprès de maîtres d'ouvrage volontaires. C'est à l'issue de cette phase que seront fixés les niveaux des seuils Énergie et Carbone. Malgré un nombre limité de projets expérimentés (400 opérations en résidentiel et en tertiaire) et des incertitudes sur la qualité des analyses, les pouvoirs publics veulent tout de même publier les textes réglementaires en 2020. De son côté, la FFB est très vigilante sur la faisabilité technicoéconomique de la RE 2020. Une étude a ainsi

permis de tester la méthode de calcul « E+C- » sur 15 bâtiments conformes à la RT 2012. Objectif : vérifier que les niveaux de performance envisagés sont réalistes et qu'ils ne créent pas de rupture entre filières. L'étude a d'abord mis en évidence un manque de données sur l'impact environnemental de certains produits. Cela les discrédite fortement car, dans le cas où aucune donnée d'industriel n'existe, des valeurs par défaut très pénalisantes sont prises en compte pour l'indicateur carbone. Ensuite, le calcul

carbone s'effectuant au niveau de la parcelle (et pas seulement du bâtiment), certaines configurations sont compliquées, par exemple en cas d'aménagements particuliers ou de fondations spéciales. Enfin, l'étude confirme qu'il est difficile de concilier énergie et carbone, l'une étant parfois l'ennemi de l'autre. Les 15 fiches présentant les résultats synthétiques sont téléchargeables sur le site Internet de votre Fédération, dans l'espace adhérent / Caisse à outils / Parcours construction neuve.

Tant qu'on ne l'a pas fait, on ne peut pas savoir...



mon
DOC
unique



Maintenant, je le fais tout le temps, partout !



PréventionBTP

En direct

Avec ces deux nouveaux outils,
la prévention c'est où je veux, quand je veux !

Réalisez votre évaluation des risques
et votre plan d'action en quelques clics :
une démarche essentielle pour la sécurité
et la performance de votre entreprise.

monDOCuniquePREMS.fr

Au bureau ou sur tous vos chantiers,
bénéficiez d'une réponse immédiate
à vos questions sécurité et prévention
en accédant à plus de 400 questions réponses
ou par téléphone et chat.

preventionBTPenDIRECT.fr

ENDUITS

LES TRAVAUX EN FAÇADE SE DIVERSIFIENT

En marge de la révision du NF DTU 26.1 « Travaux d'enduits de mortiers » qui viendra prochainement adapter et simplifier les règles de l'art sur la mise en œuvre des enduits de recettes ou performantiels, l'Union nationale des entrepreneurs d'enduits de façade (UNE EF), l'Union de la maçonnerie et du gros œuvre (UMGO), la Fédération française des tuiles et briques (FFT B), le Syndicat national des mortiers industriels (SNMI) et l'Association technique de l'industrie des liants hydrauliques (ATILH) ont décidé de

créer un groupe de travail qui vise à compléter les règles de l'art de différents documents de promotion et d'information relatifs aux enduits sur supports maçonnés. Une première plaquette viendra sensibiliser les maîtres d'œuvres et d'ouvrages sur l'utilisation des supports en terre cuite et sur leur enduction. La seconde aura quant à elle pour vocation d'alerter les entreprises de maçonnerie et d'enduits de façade sur les bonnes pratiques de mises en œuvre et les points de vigilances à respecter.

Enfin, pour généraliser les bonnes pratiques de réfection des enduits de façade sur tous types de supports, un guide « Rénovation des enduits de façades » construit et élaboré sur les bases des règles professionnelles viendra compléter le dispositif. L'objectif du groupe est de faire paraître l'ensemble de ces documents pour la fin de l'année 2019. ■



© UNEEF-FFB

Pour en savoir +

www.uneef.ffbatiment.fr

OLYMPIADES DES MÉTIERS

WORLDSKILLS: L'ÉQUIPE DE FRANCE À L'ENTRAÎNEMENT



© UMGO-FFB

Clément Dronne et Gaëtan Artuso iront représenter la France en Russie dans l'épreuve de construction « béton armé ».

Il y a 41. 41 jeunes talents à avoir intégré en février dernier l'équipe de France des métiers qui se rendra aux finales internationales des Worldskills du 22 au 27 août prochains à Kazan en Russie. Dans les métiers du pôle « gros œuvre », les vainqueurs des finales nationales de Caen ont

été confirmés par leurs experts métiers respectifs. Ainsi, Vlad Croitoru (20 ans) représentera la France dans l'épreuve de carrelage, Clément Dronne (19 ans) et Gaëtan Artuso (20 ans) en binôme pour la construction béton armé, Jérémy Fournier (19 ans) en maçonnerie et Allan Bontemps (20 ans) en taille de pierre.

D'ici à fin août, les jeunes passeront 7 à 8 semaines en centres d'excellence pour parfaire leurs connaissances techniques, affiner leurs gestes et acquérir des automatismes. Un entraînement complété par au moins 2 semaines de préparation physique et mentale. Objectif : permettre de renforcer l'esprit d'équipe, gérer ses émotions, augmenter sa résistance à la fatigue... Certains iront aussi se frotter à leurs futurs concurrents lors de compétitions à l'étranger. Par exemple, le candidat maçon s'est rendu en Belgique et ira bientôt en Chine. Une préparation de haut niveau pour mettre toutes les chances de leur côté. ■

PRÉVENTION

POUSSIÈRES: UN RISQUE À NE PAS SOUS-ESTIMER

Les poussières liées aux tâches de maçonnerie et de gros œuvre, en neuf ou en rénovation, se caractérisent par leur taille (fraction inhalable / fraction alvéolaire) et par la composition de leur matériau d'origine (terre cuite, pierre, béton, etc.) avec la présence possible de silice cristalline. C'est pourquoi chaque entrepreneur doit procéder à l'évaluation des risques en fonc-

tion de ses activités (tâches exposantes, estimation des fréquences et durées), mettre en place les mesures de protection collective et individuelle sur l'ensemble des situations identifiées et consigner le tout dans son document unique (DU). En pratique, les actions à privilégier sont :

- organiser le chantier de manière à limiter l'empoussièremement à la source (favoriser des équipements / procédés moins émissifs : travailler à l'humide, aspiration des poussières, etc.) ;
- mettre en place des protections collectives : dispositif de captage à la source / ventilation ;
- fournir les équipements de protection individuelle (EPI) adéquats et s'assurer de leur utilisation ;
- sensibiliser le personnel. ■



© UMGO-FFB

CERTIFICATION

LES CHAPES FLUIDES BIENTÔT TRADITIONNELLES ?



© UNECB-FFB

La Commission chargée de formuler des Avis techniques (CCFAT) a décidé de passer les familles des chapes fluides à base ciment et sulfate de calcium dans le domaine traditionnel. À terme (probablement 2020), les dossiers de demande d'Avis technique (AT) ne seront plus étudiés au CSTB.

C'est dans ce contexte que les différents titulaires des AT et quelques membres du GS 13 du CSTB (dont l'UNECB-FFB) se sont réunis et ont validé le projet de mise en place d'une certification pour ces chapes. Un groupe de travail rattaché au GS 13 a été créé en septembre 2018. L'objectif est de définir un référentiel de certification qui précisera les exigences minimales auxquelles doivent satisfaire ces matériaux. Par ailleurs, le groupe de travail mène une réflexion au sujet de la formation des applicateurs. À ce jour, chaque industriel propose une formation aux entreprises. L'idée est de mettre en place une formation « de base » commune pour tous les industriels qui pourra être complétée par une formation plus spécifique. Les travaux devraient durer une année. ■

Pour en savoir +

Contactez l'UNECB-FFB.

ZOOM SUR...

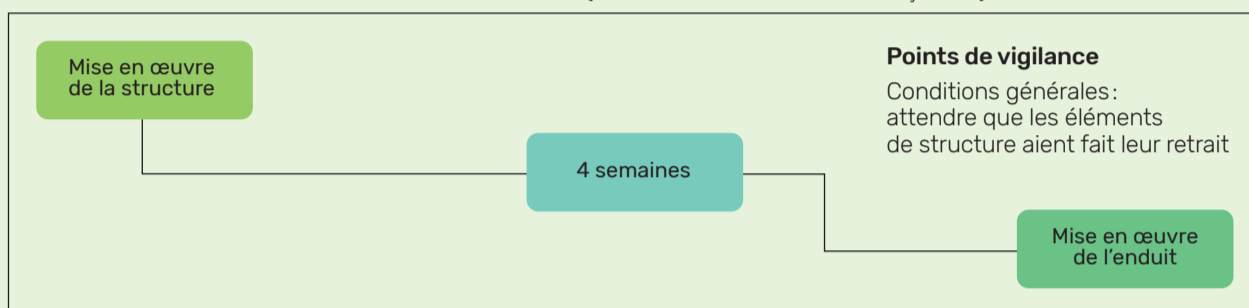
LE GUIDE DE BONNES PRATIQUES «AIDE À L'ÉTABLISSEMENT DU PLANNING CHANTIER»

Les désordres liés à des problématiques de phasage entre corps d'état ne sont pas rares. C'est pourquoi la commission technique de la Fédération française du bâtiment, réunissant ses unions et syndicats de métiers, a élaboré un guide de bonnes pratiques à l'établissement du planning chantier.

Ce guide répertorie les délais d'intervention et le phasage des lots environnants et rappelle les prescriptions des règles de l'art (NF DTU, cahiers de prescriptions techniques, règles professionnelles, etc.). Voici quelques exemples avant sa publication officielle.

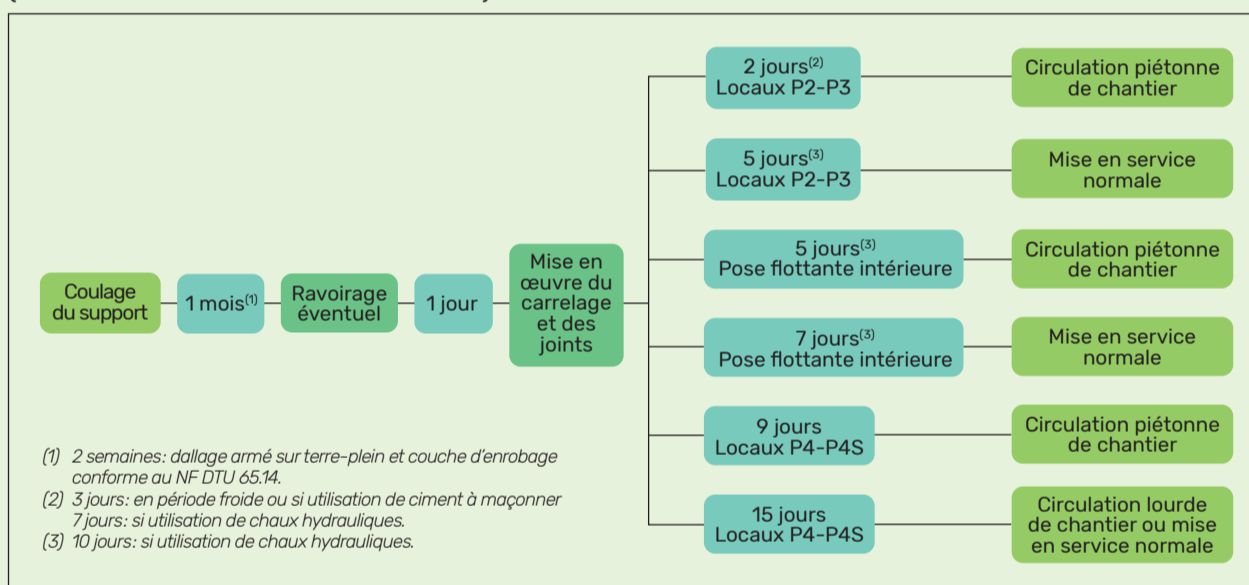
■ Lot environnant ■ Lot concerné ■ Délai d'attente

ENDUITS EXTÉRIEURS - NF DTU 26.1 (SUR SUPPORT BÉTON OU MAÇONNÉ)

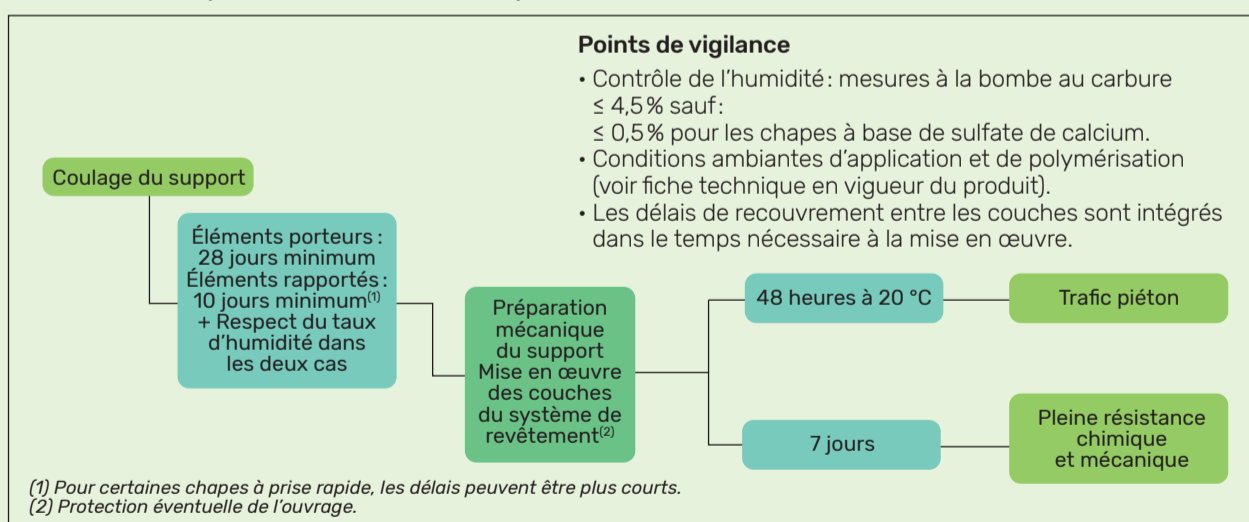


POSE SCELLÉE DE CARRELAGE EN SOL - NF DTU 52.1

(POSE DÉSOLIDARISÉE OU POSE FLOTTANTE)



REVÊTEMENTS DE SOLS COULÉS À BASE DE RÉSINE DE SYNTHÈSE - NF DTU 54.1 (SUR SUPPORTS PORTEURS⁽¹⁾)



Le document sera disponible sur les sites Internet des différentes unions de métiers. Le guide sera également imprimé et disponible au format «calepin de chantier» à compter de septembre 2019.

EN BREF

La brique remplit ses alvéoles

Pour ses 200 ans, Wienerberger met en avant une brique à isolation thermique répartie remplie de laine de roche, ce qui lui confère une forte inertie thermique (R allant jusqu'à 5,35 m² K/W). D'après le fabricant, cette brique, baptisée Climamur, est imputrescible et inaltérable. Elle bénéficie d'un classement A+ émissions dans l'air intérieur ainsi que d'une certification Excell + et zone verte (contrôle de substances indésirables). Elle est fabriquée à Betschdorf, dans le Bas-Rhin.

Panneaux en polystyrène expansé

L'UMGO a participé, avec l'AFIPEB, à l'élaboration de recommandations professionnelles de panneaux en polystyrène expansé en sous-face de dalles portées sur terre-plein. Le document rappelle les règles de mise en œuvre, les caractéristiques requises et les limites d'utilisation du système constructif. Un travail ultérieur sera réalisé afin de rédiger des règles professionnelles.

À télécharger sur www.umgo.ffbatiment.fr

Innovation: la casquette en béton

Décidément, le matériau béton n'a pas de limite! Connue pour ses enceintes sonores en béton, l'entreprise Le Pavé Parisien a annoncé le 1^{er} avril dernier la commercialisation prochaine d'une casquette «design» en béton, baptisée «Béret Parisien». 100% fabriquée en France, elle sera dotée d'écouteurs et microphones bluetooth, d'un ventilateur intégré avec une autonomie annoncée de 79h, d'un détecteur de pollution... Le tout pour un poids contenu de 9 kilos. De quoi allier confort, protection et style!

BÂTISSONS **APMGO** (Association pour la promotion des métiers du gros œuvre): 7, rue La Pérouse 75784 Paris Cedex 16 - Tél.: 01 40 69 57 17 - **UNECB-FFB** (Union nationale des entrepreneurs de carrelage du bâtiment), tél.: 01 40 69 58 20, www.unecb.ffbatiment.fr - **UNEEF-FFB** (Union nationale des entrepreneurs d'enduits de façade), tél.: 01 40 69 51 69, www.uneeff.ffbatiment.fr - **UMGO-FFB** (Union de la maçonnerie et du gros œuvre), tél.: 01 40 69 51 59, www.umgo.ffbatiment.fr - **UNESI-FFB** (Union nationale des entrepreneurs de sols industriels), tél.: 01 40 69 51 54, www.unesi.ffbatiment.fr - **SFMR-FFB** (Syndicat français des métiers de la résine), tél.: 01 40 69 51 46, www.sfmr.ffbatiment.fr - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Didier Brosse - RÉDACTEUR EN CHEF: Julien Beideler - RÉDACTION: UMGO-UNEEF-UNESI-UNECB-SFMR - COORDINATION: Vincent Simon - CONCEPTION ET RÉALISATION: IDIX - FABRICATION: FOT - RÉGIE COMMERCIALE: IT-FFB - Tél.: 01 40 69 57 68 - ANNONCEURS: OPPBTP (p5), Proheros (p8).



Votre plateforme de services innovante
qui **préserve votre indépendance**
pour toujours avoir **la liberté de choisir**
pour qui et avec qui vous travaillez



LA VITRINE WEB DE MA SOCIÉTÉ SUR PROHEROS

JE SUIS UNE SOCIÉTÉ QUALIFIÉE,
JE DÉCOUVRE LES SERVICES ET M'ENREGISTRE
GRATUITEMENT SUR PROHEROS EN 2 CLICS

www.jesuisffbetqualifie.proheros.fr

EXCLUSIVEMENT POUR LES PROFESSIONNELS PORTANT
LES **MARQUES DE QUALITÉ** DÉLIVRÉES PAR :

